

Pace Law Firm

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Comment remédier au déficit d'infrastructures du Canada – Le Canada connaît un déficit national d'infrastructures municipales pour lequel il n'existe apparemment aucun moyen de paiement. Selon un récent rapport publié par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), après des années de réparations relativement minimales aux infrastructures municipales existantes, le déficit national cumulé des infrastructures municipales a atteint 140 milliards de dollars et continue de croître aujourd'hui. La FCM et d'autres entités font également valoir qu'il n'existe pas de programme national détaillé pour éponger le déficit. Le Fonds de la taxe sur l'essence et la portion municipale de la TVH remboursée aux municipalités se chiffrent à plus de 2 milliards de dollars par an, ce qui est nettement inférieur aux 14 milliards de dollars qui seraient nécessaires chaque année pour éponger le déficit sur une période de 10 ans. En janvier 2012, Pace Law Firm et Pace Global Advantage (PACE) ont répondu à une demande de mémoires émanant du ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration au sujet des améliorations que l'on peut apporter au Programme des immigrants investisseurs. La proposition de PACE prévoit essentiellement la création d'un programme d'immigrants investisseurs jouissant d'une reconnaissance spéciale en vertu duquel ces investisseurs sont appariés à des projets particuliers d'amélioration des infrastructures municipales approuvés par Infrastructure Canada et les instances locales. Au cœur de ce programme, il faut mentionner le recours à des intermédiaires certifiés dont les rôles et les responsabilités sont clairement définis et l'engagement du gouvernement fédéral que le traitement accéléré de ces projets aura lieu dans les limites d'une période stipulée. Les investissements approuvés dans les infrastructures seront gérés par une entité constituée en société propre au projet qui touche un taux de rendement annuel garanti par le gouvernement fédéral pour la durée de l'investissement (30 ans), et qui est rachetable en privé par l'investisseur au bout de trois ans. À l'issue de la période de trois ans, l'investisseur et les membres de sa famille ont droit à la citoyenneté sous réserve qu'ils satisfassent aux impératifs de résidence, que l'investissement ait rapporté comme prévu et qu'aucune action ayant abouti à une interdiction de territoire n'ait eu lieu. Si une telle interdiction est décrétée à cause d'une conduite sans rapport ou du manquement à engager l'investissement, le renvoi accéléré spécial sans restitution des fonds devient alors obligatoire. La proposition de PACE peut être consultée auprès de CIC et une copie a été transmise au Comité pour examen.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

CREISSANCE DE L'ÉCONOMIE ET CRÉATION D'EMPLOIS EN ÉPONGEANT LE DÉFICIT DES INFRASTRUCTURES DU CANADA – Le Programme des infrastructures et des immigrants investisseurs recommandé ci-dessus et proposé par PACE aura également des résultats concrets sur la relance de

l'économie et la création d'emplois à travers le Canada. L'analyse de PACE confirme que l'intermédiaire suggéré, à savoir le programme d'immigrants investisseurs, peut attirer 2 500 immigrants investisseurs extrêmement fortunés pour qu'ils investissent chaque année 5 millions de dollars CAN dans des projets approuvés d'infrastructures municipales au Canada. Grâce à cela, le Canada pourra éponger son déficit d'infrastructures sur une période de 30 ans moyennant des coûts directs supplémentaires minimales et sans hausse des allocations fédérales directes versées au titre de la modernisation des infrastructures. La création d'un tel programme en ce moment sera fort bien accueillie par les investisseurs individuels extrêmement fortunés (« investisseurs UHNWI »). Ce groupe manifeste un très vif intérêt pour un programme qui délivrera de manière accélérée le statut de résident permanent et éventuellement un passeport canadien aux investisseurs UHNWI et à leurs familles à condition que les investisseurs UHNWI engagent des investissements élevés et sécurisés dans des infrastructures municipales canadiennes afin de financer les projets canadiens d'infrastructures municipales. Un tel programme présente également des avantages pour le Canada et les Canadiens : les municipalités bénéficieront du financement complet de la réparation des projets d'infrastructures existants qu'elles sont elles-mêmes incapables de financer; le secteur canadien du bâtiment bénéficiera des nombreux projets qui procureront du travail continu à l'industrie et assureront l'emploi des membres des métiers de la construction pendant la durée du programme; quant à Ottawa, il bénéficiera d'un programme qui fournira, moyennant un coût minime, une solution intermédiaire du secteur privé visant à éponger le déficit sur une durée de 30 ans.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Pour régler la question des changements démographiques, une politique d'immigration compétitive à l'échelle internationale qui installe proactivement et encourage les travailleurs qualifiés judicieusement sélectionnés du monde entier à venir au Canada pour y occuper des emplois nécessitant des employés aussi qualifiés aidera le Canada à faire face à ce défi. Par exemple, le fait de recourir à d'anciens combattants américains qualifiés pour qu'ils travaillent dans le secteur des sables bitumineux de l'Alberta en apportant une contribution appréciable à l'économie canadienne, semble plus logique que de recruter des travailleurs outre-mer tout en facilitant l'atteinte des objectifs du Canada qui ont trait au prolongement de l'oléoduc Keystone aux États-Unis. Quant aux besoins d'une population vieillissante, l'importance accrue attachée au recrutement dans les domaines de la médecine et des thérapies de même qu'une politique qui vise à adopter une approche culturellement sensible à l'égard des soins des personnes âgées contribueront à résoudre ce problème. Enfin, une politique qui encourage les personnes extrêmement fortunées (HNWI) à venir au Canada munies de leur richesse permettra à l'économie canadienne de croître, créera de nouveaux emplois, remédiera aux problèmes des infrastructures vétustes, comme nous l'avons vu plus haut, et permettra de relever les défis de l'avenir.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

